



## COMPTE RENDU

### Réunion CD du Jeudi 21 Octobre 2021

**Présents :** Luc VEXLARD, Alain MATHIEU, Jean-Marie JEANNIN, Yves LALLEMAND, Stéphane DOISE, Philippe VOLBART, Pascal FRANCOIS, Séverine CROUVEZIER, Pascale AUBRY, Laura MATHIEU

**Absente excusée :** Nathalie SIMONIN

#### Ordre du Jour :

- Grille tarifaire
- Mise en place des Commissions
- Activité principale
- Section Nage en eau vive
- Fosses Dijon / Toul / Saint Dié
- Migration sur VP Dive

---

- **Grille tarifaire**

Une grille tarifaire est proposée par Alain M.. Pour la saison 2022/2023 les tarifs seront discutés lors d'une prochaine réunion du comité directeur.

Il est décidé après vote l'application des tarifs suivants à compter de la saison 2021/2022 :

- Baptême plongée en piscine

Coût 10.00 €

Vote à l'unanimité des présents (9 voix pour)

Faire une information auprès du Président et du Trésorier des baptêmes qui seront réalisés à la piscine.

- Baptême plongée en milieu naturel

Coût 25.00 €

Vote à l'unanimité des présents (9 voix pour)

⇒ En cas, d'adhésion au club, le coût du baptême pourra être déduit du montant de l'adhésion (*Des précisions seront apportées lors de la prochaine réunion du CD*).

- Réduction famille  
Pour 3 personnes inscrites ou plus, une réduction de 30.00 € est accordée à partir de la 3<sup>ème</sup> personne. Cette réduction est possible à condition que les enfants soient fiscalement à charge de leurs parents. Le club peut demander un justificatif.  
Vote 6 voix pour et 3 voix contre.
- Tarif étudiant  
Application d'un tarif étudiant de 110.00 € pour une adhésion Plongée.  
(Des précisions seront apportées lors de la prochaine réunion du CD).
- Tarif si une personne n'est pas inscrite en plongée mais qui souhaite plonger  
Un coût supplémentaire de 10.00 € par plongée sera demandé dans la limite de 3 plongées. Celui-ci ne sera plus demandé à compter de la 4<sup>ème</sup> plongées.  
Vote 8 voix pour et 1 abstention

- **Mise en place des Commissions**

Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité directeur soit après l'assemblée électorale du 26 novembre 2021.

- **Activité principale**

L'activité principale détermine le coût de l'adhésion.

Cependant, comme indiqué précédemment, une personne qui est inscrite en Apnée ou en Nap peut aller plonger moyennant un coût supplémentaire de 10.00 € pour les 3 premières plongées.

- **Section nage en eau vive**

Stéphane D. doit se renseigner sur différents points (formation, utilisation du site, etc.)

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité directeur.

- **Fosses Dijon / Toul / Saint Dié**

- Fosse Saint Dié  
Alain M. a déjà organisé une sortie à la Fosse de Saint Dié avec des prépa N1.  
Il reste encore du crédit sur la carte
- Fosse Dijon  
Pas de sortie prévue pour le moment
- Fosse Toul  
Pas de sortie prévue pour le moment

- **Migration sur VP Dive**

Cette migration concerne le site internet du club. Le Codep 88 ainsi que les clubs de Gérardmer et de Remiremont ont déjà effectué la migration de leurs sites.

Ce point sera de nouveau abordé lors de la prochaine réunion du comité directeur.

- **Divers**

- AG électorale du 26 novembre 2021

Prévoir une relance d'appel à candidature pour le comité directeur ainsi que pour les différentes commissions.

Seuls les personnes à jour de cotisation pourront voter lors de cette assemblée.

Un mail de convocation sera envoyé à l'ensemble des membres inscrits, 15 jours avant l'assemblée du 26 novembre 2021 et comprendra différents documents (ordre du jour, liste des candidats, comptes 2020).

Cette assemblée générale présentera les comptes de l'année 2020. Présentation qui devait avoir lieu en mars 2021 et qui a été reportée en raison du contexte sanitaire.

- Défiscalisation

Un groupe de travail va être mis en place

Merci à toutes et tous pour votre participation

**Président**

**Secrétaire**

**Trésorier**

